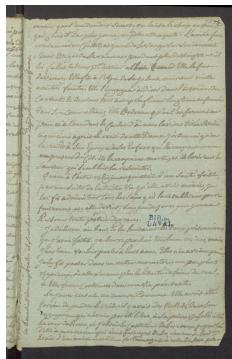


Auteurs : Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815])



Informations sur cette page

Langue Français

Contributeur(s)

- Obitz-Lumbroso, Bénédicte (responsable scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Éditeur Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales Fiche : Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Transcriptions

Transcription modernisée

marier que l'une des deux sœurs. On laissa le choix au monsieur qui choisit la plus jeune, et la plus attrayante. L'aînée fut condamnée au cloître, et jura de se venger sur son innocente sœur. Elle garda sa rancune pendant plus de vingt ans. Il lui fallut ce tems pour devenir abbesse. Quand elle le fut devenue, elle fit à l'objet de sa jalouse noirceur mille amitiés feintes. Elle l'engagea à dîner dans l'intérieur du couvent. Et décelant tout à coup sa fureur longtemps enfermée dans son cœur atroce, elle ordonna qu'on l'enfermât au pain et à l'eau dans le cachot d'où nous l'avons tirée. Voilà ce que nous apprit le récit de cette dame. J'ordonnai qu'on la rendît à son époux et ses enfants qui la reçurent comme un présent du ciel. Ils la croyaient morte, et ils bénirent le sauveur qui semblait la ressusciter.

Quant à l'autre religieuse qui était d'une santé faible, par une suite de la triste vie qu'elle avait menée, je lui fis administrer tous les soins qui la rétablirent parfaitement et elle devint, sous peu de jours, une jeune personne toute pétrie de grâces.

Je délivrai au bout de la huitaine les deux prisonnières que j'avais faites. Je leur reprochai tous leurs crimes, mais j'eus beau vouloir parler à leurs âmes, elles n'en avaient point. Je les fis passer dans un autre monastère, un peu plus rigoureux, où elles n'eurent plus la liberté de faire du mal, et elles furent contenues dans une vie

pénitante.

La jeune Ursule me raconta comment elle avait été forcée de prendre le voile. Il y avait des nullités dans son engagement qui n'avait pas été libre. À sa prière, je sollicitai la cour de Rome, et j'obtins la cassation de ses vœux. Je parlai d'elle à mon neveu qui était fort épris de ses charmes. La demoiselle était d'une naissance et d'une fortune égale à celle de son prétendu. On obtint de sa famille une dot très [ill.] la bénédiction nuptiale. Ils sont heureux ensemble et ils ont déjà plusieurs enfants.

Informations sur le fichier

Nom original : MANUSCRIT45_INV32018_Page_153.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.64 Mo

Dimensions : 1365 x 2146 px

Comment citer cette page

Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815]).

Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 29/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Lesuire/files/show/4651>

Fichier créé par [Bénédicte Obitz-Lumbroso](#) Fichier créé le 18/01/2022 Dernière modification le 19/12/2025